



ANBL présente ses résultats non vérifiés pour le quatrième trimestre et la fin de l'année - 2019-2020

28 avril 2020

Fredericton, N.-B. : Alcool NB Liquor a publié ses résultats non vérifiés pour le quatrième trimestre qui s'est terminé le 29 mars 2020. Les ventes totales pour le trimestre (13 semaines) se sont élevées à 93,2 millions de dollars, soit 0,3 % de plus que le trimestre terminé le 31 mars 2019 (14 semaines).

Les bénéfices nets préliminaires non vérifiés pour le trimestre se sont élevés à 32,3 millions de dollars.

Les deux dernières semaines du trimestre ont marqué le début des mesures d'urgence pour répondre à la COVID-19, exigeant qu'ANBL s'adapte très rapidement pour assurer la sécurité de la clientèle et de l'équipe. On estime que l'impact de COVID-19 sur les ventes au cours des deux dernières semaines du trimestre s'est traduit par une augmentation d'environ 12 %. De plus, au cours de la même période, les dépenses supplémentaires en réponse à COVID-19 ont totalisé environ 600 000 \$.

Les principales tendances des ventes de produits pour le quatrième trimestre (30 décembre 2019 - 29 mars 2020) par rapport au quatrième trimestre de l'année dernière (24 décembre 2018 - 31 mars 2019) sont les suivantes :

- les ventes de vin ont diminué de 0,2 %, soit une baisse de 0,04 million de dollars
- les ventes de spiritueux ont augmenté de 0,6 %, soit une hausse de 0,15 million de dollars
- les ventes de bière ont diminué de 1,3 %, soit une baisse de 0,54 million de dollars et
- les ventes de cidres et de panachés ont augmenté de 11 %, soit une hausse de 0,65 million de dollars

Les ventes préliminaires, non vérifiées, pour l'exercice financier terminé le 29 mars 2020 se sont élevées à 449,1 millions de dollars, soit une augmentation de 16,1 millions de dollars (3,7 %) par rapport à l'exercice précédent 2018-2019, qui s'est terminé le 31 mars 2019. Les bénéfices nets préliminaires non vérifiés pour l'année se sont élevés à 173,8 millions de dollars, soit une hausse de 2,8 % par rapport aux résultats de l'exercice 2018-2019, qui s'élevaient à 169,0 millions de dollars. Les états financiers vérifiés seront inclus dans le rapport annuel de la société.

ANBL a également publié les dépenses du conseil d'administration et du président et directeur général pour le quatrième trimestre. Les dépenses sont disponibles [en ligne](#).

À propos d'ANBL

ANBL est une société d'État provinciale responsable de l'achat, de l'importation, de la distribution et de

la vente au détail de toutes les boissons alcoolisées dans la province. Elle dessert le public et les titulaires de permis par l'intermédiaire de 41 points de vente au détail d'entreprise, 87 dépanneurs privés et 66 épiceries. Son portefeuille de produits comprend des milliers de produits, dont des vins, des spiritueux, des bières et d'autres produits, tels que le cidre et les panachés, ainsi qu'un large éventail de produits alcoolisés fabriqués localement.

Les résultats d'ANBL sont présentés selon un cycle de déclaration au détail qui est généralement de 52 semaines, mais qui nécessite périodiquement un exercice financier de 53 semaines. L'exercice financier de la société se termine le dimanche le plus proche du 31 mars. En général, l'inclusion d'une semaine supplémentaire a lieu tous les cinq ou six ans en raison de la date de fin d'exercice variable de la société. L'exercice de 53 semaines suivant aura lieu au cours de l'exercice 2022.

Personne contacte : Tom Tremblay, communications, tom.tremblay@anbl.com